

COMMISSION PERMANENTE DU 3 JUILLET 2019**Rapport n° CP 2019-241****STRATÉGIE FRET ET LOGISTIQUE : 3ÈME RAPPORT 2019 ACCOMPAGNEMENT DES
TERRITOIRES ET SOUTIEN À L'INNOVATION**Modification d'article(s) / Suppression d'article(s) / Créations d'article(s) additionnel(s) **Texte de l'amendement :**

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Décide, face aux désastres écologiques annoncés, de soutenir la mobilisation en faveur de la ligne de fret ferrée Perpignan-Rungis, et d'agir afin que l'Etat reprenne le dialogue avec tous les acteurs concernés (entreprises, MIN, collectivités, représentants des salariés...) par cette liaison ferroviaire. »

Exposé des motifs :**Agir rapidement, réellement et avec détermination pour le maintien de la ligne de fret ferré
Perpignan-Rugis**

Malgré une importante mobilisation, il est prévu que le train de fret primeur Rungis-Perpignan s'arrête définitivement le 15 juillet prochain, et soit remplacé par 250 poids lourds quotidiens sur les routes.

Pendant des mois, citoyens, syndicats et élu.e.s se sont mobilisés pour empêcher cette issue, qui est une véritable catastrophe environnementale, ainsi qu'un véritable gâchis au regard des investissements publics réalisés : en 2010, le terminal ferroviaire de Rungis a connu une rénovation complète, d'un coût de 19 millions d'euros, pour passer à 400 000 tonnes transportées par an, et éviter près de 10 000 camions sur les routes chaque année.

Restait en suspens le renouvellement des wagons frigorifiques au montant estimé de 20 millions d'euros. Un investissement qui, au regard de l'enjeu écologique et économique, peut parfaitement être assuré par les pouvoirs publics, à condition qu'il existe une volonté politique.

Sollicitée par la Sénatrice Laurence Cohen au printemps 2017, la ministre des Transports, Elisabeth Borne, avait assuré qu'il n'était « pas prévu d'interrompre ce service en 2018 ». Elle déclarait encore ces dernières semaines que l'arrêt de ce train serait une aberration écologique. En réalité, ce n'était que mensonge gouvernemental car la suppression du train était décidée de longue date.

Les 19 millions d'euros engagés par les collectivités, les 300 000 euros proposés par la Semmaris pour aider les transporteurs à investir, et surtout les 48 000 morts prématurées par an en France causées par la pollution : rien de tout ceci ne semble concerner le Gouvernement.

Face à ce désastre, l'exécutif de la Région Ile-de-France s'est montré bien peu actif, et a préféré faire aveuglément confiance au Gouvernement. Alors qu'il s'agit là d'un enjeu écologique majeur et de l'aménagement du territoire francilien, il est inenvisageable de renoncer. La bataille doit se poursuivre pour le maintien de cette ligne. La Région doit d'urgence y prendre toute sa part.

Tel est l'objet de cet amendement.

Céline MALAISE
Présidente de groupe

